

PROJETS EN OPPORTUNITÉ

GAL VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE

07 juillet 2026

Programmation des fonds européens 2023-2027

Fiche-action 4		Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie		Enveloppe restante
1	Mémoire	Gestion de la zone humide de Seigne Valeyre	5 026 €	40 913 €
Fiche-action 6		Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature		Enveloppe restante
2	Lac'évasion	Équipements touristiques du Domaine du Lac de Feyt	25 000 €	30 869 €
Fiche-action 8		Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur		Enveloppe restante
4	Association ADCK	Chantier de jeunes bénévoles international : construction d'une gabare de Haute-Dordogne	10 000 €	3 066 €
Fiche-action 9		Ingénierie territoriale		Enveloppe restante
5	PETR VDC	Ingénierie Projet Alimentaire Territorial 2026	28 136 €	96 199 €
6	PETR VDC	Ingénierie Emploi et Compétences 2026	28 136 €	
7	PETR VDC	Ingénierie Valorisation du patrimoine 2026	44 136 €	
8	PETR VDC	Ingénierie Inventaire du patrimoine 2026	31 636 €	

FICHE-ACTION N°4 : Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Gestion de la zone humide de Seigne Valeyre		
Maître d'ouvrage	Ménoire		
Localisation	Ménoire	Date de réalisation	2026 – 2027
Constat/Contexte	<p>La commune de Ménoire est propriétaire d'une zone humide de type tourbière d'une superficie de 2,3 hectares. Cette zone humide est située sur l'itinéraire du chemin de randonnées « Des sources et fontaines » labellisé « Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée » (PDIPR). Cet itinéraire est jalonné de nombreux sites remarquables et se poursuit jusqu'à l'oppidum de Roche de Vic situé sur la commune d'Albussac.</p> <p>La zone humide est inscrite au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) depuis plus de 12 ans. Elle a fait l'objet d'un diagnostic de sauvegarde rédigé par le CEN après une période d'observation de près de deux ans.</p> <p>Il a été constaté que l'implantation d'arbres de type bouleau, saule, vergne et sapin est préjudiciable au bon équilibre de la zone humide. C'est pourquoi un débardage et un bûcheronnage ont été prescrits. Compte tenu des caractéristiques de la tourbière, il est impossible d'intervenir avec des engins motorisés. Un acteur spécialisé dans le bûcheronnage équestre a donc été sollicité.</p> <p>Afin de faire cohabiter le pastoralisme et la randonnée, une convention de pâturage sera proposée aux éleveurs de la commune pour assurer la pérennité de l'entretien végétal naturel de cette zone humide.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Bûcheronnage des arbres et arbustes - Débardage équestre - Pose d'une clôture électrique avec des passages spécifiques pour les randonneurs - Installation de tables et bancs - Pose de panneaux d'interprétation 		
Partenaire	Le Conservatoire d'Espaces Naturels, la Communauté de commune Midi Corrèzien, les éleveurs locaux par convention de pâturage		
Innovation	Mise en valeur d'une tourbière, écosystème rare sur le territoire et peu valorisé à ce jour		
Rayonnement géographique	Rayonnement au niveau du GAL et plus largement auprès des touristes de passage		

Pérennisation	Le projet vise à mettre en valeur et préserver le site sur le long terme.
Valorisation du territoire	La zone humide sera valorisée par les aménagements prévus ainsi que via des panneaux d'interprétation sur site.
Impact économique	Faible
Impact environnemental	Les aménagements de la zone humide ont été préconisés par le CEN suite à un diagnostic du site. Pendant les travaux, une attention particulière sera portée à la flore, avec l'intervention d'un acteur spécialisé : un grimpeur-élagueur biologiste.
Impact social	Sensibilisation du public aux enjeux de la biodiversité, animations possibles

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Bûcheronnage	6 050 €	Agence de l'Eau	7 327 €	44 %
Débardage équestre	1 000 €	Fonds Européens	5 026 €	30 %
Clôture	7 104 €			
Mobilier et panneaux d'interprétation	2 600 €	Autofinancement	4 401 €	26 %
TOTAL	16 754 €	TOTAL	16 754 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Proposition du groupe de travail du 29 juin 2026

Intitulé du projet	Gestion de la zone humide de Seigne Valeyre	Maître d'ouvrage	Mémoire
Version de la grille de sélection	Validée par le GAL du 15/02/2024	Pré-demande déposée le :	03/04/2026

Caractère multisectoriel			
Le projet répond à un seul objectif opérationnel	0	F.A. 4 - Environnement 3 objectifs opérationnels	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action	2		
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action	4	F.A 6 - Tourisme 3 objectifs opérationnels	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat	0	Le Conservatoire d'Espaces Naturels, la Communauté de commune Midi Corrèzien, les éleveurs locaux par convention de pâturage	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre)	4		
Caractère innovant			
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.)	0	Écosystème rare sur le territoire et peu valorisé à ce jour	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL	4		
Rayonnement géographique			
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur	0	Rayonnement au niveau du GAL	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL	4		
Pérennisation			
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable	0	Le projet vise à mettre en valeur et préserver le site sur le long terme.	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable	2		
La pérennisation du projet est certaine	3		
Valorisation du territoire			
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire	0	La zone humide sera valorisée par les aménagements prévus ainsi que via des panneaux d'interprétation sur site.	
Le projet valorise une ressource propre au territoire	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour	3		

Impact économique		Non concerné	
Le projet n'a pas d'impact économique positif	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur	3		
Impact environnemental (hors réglementation)		Aménagements préconisés par le CEN suite à un diagnostic du site. Pendant les travaux : intervention d'un grimpeur-élagueur biologiste spécialiste de la flore et débardage équestre	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé	3		
Impact social		Sensibilisation du public aux enjeux de la biodiversité, animations possibles	
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif		-1
	Projet non concerné		0
	Impact social faible		1
	Impact social certain		2
	Impact social majeur		3
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		26/33 Avis favorable	

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs transver-saux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Équipements touristiques du Domaine du Lac de Feyt		
Maître d'ouvrage	Lac'évasion		
Localisation	Lac de Feyt, Servières-le-Château	Date de réalisation	2026 – 2027
Constat/Contexte	<p>Depuis mai 2025, de nouveaux gestionnaires, Amandine LHOTE et Romain MARCAUD, ont repris le camping « Le Domaine du Lac de Feyt » à Servières-le-Château. Situé au bord du Lac de Feyt, le camping 3 étoiles est composé de 50 emplacements nus et de 39 locatifs (mobil-homes, chalets, lodge Kenya ou cottages tout équipés). Le camping est désormais ouvert à l'année.</p> <p>Le camping est également doté de kayaks, de Stand-up paddles, de pédalos disponibles à la location, d'une aire de jeux pour les enfants, d'un terrain de pétanque et de deux cours de tennis. Une guinguette est également présente sur le camping.</p> <p>Pour les amoureux de la pêche, le lac est réputé pour la pêche à la carpe et aux carnassiers.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Le but est de développer une offre sportive, de bien-être et de loisirs accessible à la fois aux habitants du territoire, aux visiteurs touristiques et des structures environnantes (écoles, EHPAD, maison d'accueil spécialisée (MAS), etc.).</p> <p>Le projet prévoit la transformation de l'actuelle salle de stockage en salle de fitness et d'activités sportives, avec réfection du sol et peintures (murs et plafond) et acquisition de matériel adapté (tapis, haltères, élastiques, swiss ball, medecine ball, TRX, step). Cette salle permettra de proposer une pratique sportive accessible en milieu rural, en complément des activités déjà présentes sur le site.</p> <p>L'offre d'activités nautiques et de pleine nature sera développée par l'acquisition de 5 kayaks et 10 pagaies, 1 pédalo et 2 toboggans, 6 paddles et 20 gilets de sauvetage. Ces équipements seront accessibles aux vacanciers du domaine mais aussi aux habitants du territoire, associations, familles et pratiquants locaux via un abonnement périodique, une simple location ou un accompagnement par les gérants.</p> <p>L'acquisition d'une remorque professionnelle permettra de transporter le matériel nautique et sportif afin de proposer des prestations sur d'autres plans d'eau où ces pratiques ne sont pas installées.</p>		
Partenaire	Office du tourisme Vallée de la Dordogne		
Innovation	Développement d'une offre de sports de pleine nature et de loisirs durables sur un site unique sur le territoire du GAL		
Rayonnement géographique	Rayonnement au niveau du GAL et plus largement auprès des touristes de passage		

Pérennisation	Les équipements et les aménagements ont vocation à perdurer sur le long terme.
Valorisation du territoire	Valorisation d'un site touristique réputé du territoire
Impact économique	Augmentation de la fréquentation touristique dans le secteur et les alentours
Impact environnemental	Activités de pleine nature douces dans un cadre préservé
Impact social	Volonté de favoriser l'accès à la pratique sportive à tous les publics

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Réfection salle de fitness	12 192 €	Fonds Européens	25 000 €	79 %
Matériel fitness	3 500 €			
Équipements nautiques	9 627 €	Autofinancement	6 519 €	21 %
Remorque de transport	6 200 €			
TOTAL	31 519 €	TOTAL	31 519 €	

En attente d'une réponse de la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne

GRILLE DE SÉLECTION

Proposition du groupe de travail du 29 juin 2026

Intitulé du projet	Équipements touristiques du Domaine du Lac de Feyt	Maître d'ouvrage	Lac'évasion
Version de la grille de sélection	Validée par le GAL du 15/02/2024	Pré-demande déposée le :	03/06/2026

Caractère multisectoriel		F.A 6 - Tourisme 3 objectifs opérationnels
Le projet répond à un seul objectif opérationnel	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Office du tourisme Vallée de la Dordogne
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre)	4	
Caractère innovant		Développement d'une offre de sports de pleine nature et de loisirs durables sur un site unique sur le territoire du GAL, ouvert à l'année
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.)	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL	4	
Rayonnement géographique		Rayonnement au niveau du GAL et plus largement auprès des touristes de passage
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL	4	
Pérennisation		Les équipements et les aménagements ont vocation à perdurer sur le long terme.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable	2	
La pérennisation du projet est certaine	3	
Valorisation du territoire		Valorisation d'un site touristique réputé du territoire
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour	3	

Impact économique		Augmentation de la fréquentation touristique dans le secteur et les alentours	
Le projet n'a pas d'impact économique positif	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur	3		
Impact environnemental (hors réglementation)		Non concerné	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé	3		
Impact social		Volonté de favoriser l'accès à la pratique sportive à tous les publics	
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif		-1
	Projet non concerné		0
	Impact social faible		1
	Impact social certain		2
	Impact social majeur		3
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		20/33 Avis favorable	

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs transver-saux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Chantier de jeunes bénévoles international : construction d'une gabare de Haute-Dordogne		
Maître d'ouvrage	Association Argentat Dordogne Canoë-Kayak (ADCK)		
Localisation	Argentat-sur-Dordogne	Date de réalisation	2026 – 2027
Constat/Contexte	<p>L'association Argentat Dordogne Canoë Kayak (ADCK) disposant de l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire, elle organise depuis 2023 des chantiers de jeunes bénévoles (les seuls en Corrèze et un des 2 seuls en Limousin) sur les thèmes de l'environnement et de l'histoire du territoire. Résolument tournée vers le fleuve Dordogne et sa vallée, l'histoire de la navigation et le patrimoine culturel qui en découle, l'association a édité en 2021 le livre « Marius, petit clandestin de la Dordogne », suivi d'une exposition itinérante, et d'une pièce de théâtre.</p> <p>Le projet de construction d'une gabare vise à participer à la renaissance du patrimoine fluvial local. Les gabares, et surtout les gabariers, font partie des figures à la fois légendaires et historiques de la vallée de la Dordogne, et notamment d'Argentat et de son "pays". La ville était en effet un des ports les plus actifs durant les 2 ou 3 siècles qui ont marqué l'apogée de ce commerce fluvial capital pour la vie économique de la vallée et de toute la Xaintrie. Après la disparition des gabares marchandes en 1924, ces bateaux légendaires n'ont pourtant jamais été oubliés. En témoignent les différents ouvrages sur le sujet et les gabares à vocation touristique qui sont apparues sur toute la vallée depuis les années 1980. Sur Argentat une gabare avait même été reconstruite à l'identique et effectuait des démonstrations-animations hebdomadaires des années 1990 à 2010.</p> <p>Le but est de faire revivre une gabare depuis sa construction jusqu'à la navigation sur la Dordogne, et surtout d'en faire un outil à double usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sauvegarde de notre patrimoine, et des connaissances liées à celui-ci - Animation de notre territoire et de notre vallée, destinée au plus grand nombre, locaux comme touristes, enfants comme adultes. 		
Projet/ Actions concrètes	<p>Chantier :</p> <p>La construction du bateau se déroulera à Argentat-sur-Dordogne, "capitale des gabariers", sur un terrain à proximité du camping municipal. Le chantier sera organisé en quatre sessions de 8 jours et 7 nuits de chantiers de jeunes internationaux de juin 2026 à Toussaint 2027. Il regroupera 12 jeunes de 16 à 25 ans (ou plus), dont la moitié de nationalité étrangère.</p> <p>Les activités de chantier auront lieu le matin (découpe, assemblage, travaux divers liés à la construction de la gabare) et des activités sport nature ou de découverte de la vallée (visites, musées, cinéma, etc.) seront organisés les après-midi et soirées.</p> <p>Le bateau sera construit en bois de différentes essences (mélèze, pin, chêne) suivant les pièces à façonner, qui sera acheté dans les scieries locales et issu des forêts du Massif</p>		

	<p>Central en priorité. Les peintures et produits de traitement seront respectueux de l'environnement et en cohérence avec une navigation sur un fleuve classé « Réserve Mondiale de Biosphère » par l'UNESCO.</p> <p>Il sera de dimension 8m x 2,40m maximum, afin d'en faire un bateau transportable sans lourdes contraintes (grutage, convoi exceptionnel) afin de pouvoir être déplacé ailleurs sur le territoire, voire au-delà (Festival de Loire par exemple). Ces dimensions permettront également de maximiser la maniabilité selon la technique historique (propulsion aux avirons (pallas) et direction par le "patron" sur son estrade au moyen de la "gubern").</p> <p>Les jeunes seront hébergés au camping municipal d'Argentat-sur-Dordogne sous tentes (fournies par ADCK) pour les sessions de juin et en gîte pour les sessions de Toussaint. Ils seront encadrés techniquement par un charpentier de marine extérieur à l'association, et par un salarié de ADCK, et pédagogiquement (suivi et encadrement des animations hors travail du matin, vie collective, programme, etc..), par 1 à 2 personnes salariées du club ou intervenant extérieur.</p> <p>La situation du chantier à 10 min à pied du centre-ville pourra notamment permettre sa visite par les élèves des différents établissements scolaires de la ville, voire du TER sur des temps définis.</p> <p>Animations :</p> <p>La vocation d'une gabare de Haute-Dordogne est de descendre le Fleuve Dordogne. Pour le baptême, il est prévu une descente inaugurale du bateau d'Argentat à Libourne avec des arrêts dans différents ports (Beaulieu, Carennac, Creysse, Souillac, La Roque-Gageac...).</p> <p>A terme, le bateau est destiné à être stationné à la belle saison aux quais d'Argentat où il pourra servir à des animations régulières à destination de tous publics : démonstrations ou animations de type baptêmes, au moins durant la période estivale (1 ou 2 animations par semaine par exemple, ouverts au public, sur 1h en soirée), et même hors été (en fonction du débit de la Dordogne).</p> <p>Le bateau en bois devra obligatoirement hiverner "au sec", aussi il sera stocké sur un terrain dans une serre d'hivernage pour des conditions de stockage optimales. Une remorque sera achetée afin d'assurer le transport et les mises à l'eau de la gabare.</p> <p>La gabare pourra également servir de scène flottante pour une représentation de la pièce de théâtre "Marius". Un opéra nautique sera également créé.</p> <p>A la demande, la gabare pourra être utilisée sur des événements particuliers ou pour des scolaires (écoles, collèges, lycées), qu'ils soient locaux ou extérieurs.</p> <p>Communication :</p> <p>Un film vidéo du chantier sera réalisé ainsi que du voyage inaugural de la gabare.</p> <p>Les livres « Mémoires d'une vallée » et « Marius, petit gabarier clandestin de la Dordogne » seront réédités avec ajout de pages sur le chantier en annexes.</p>
<p>Partenaire</p>	<p>Association AFS Vivre sans Frontières, Association Cotravaux Nouvelle Aquitaine, Office du tourisme Vallée de la Dordogne</p>

Innovation	Seuls chantiers jeunes de Corrèze et un des deux seuls en Limousin, ouverture des chantiers aux jeunes internationaux
Rayonnement géographique	Rayonnement au-delà du GAL avec le voyage inaugural jusqu'à Libourne et la présence de jeunes internationaux
Pérennisation	Organisation de chantier jeunes depuis 2023
Valorisation du territoire	Valorisation du territoire par la construction d'une gabare, patrimoine emblématique du territoire et les animations développées autour
Impact économique	Achat du bois pour la construction dans les scieries locales, hébergement et activités lors du chantier sur le territoire
Impact environnemental	Attention portée à la protection de l'environnement et sensibilisation des jeunes à ce sujet
Impact social	Création de liens sociaux internationaux

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Matières premières et outillage	6 500 €	Fonds Européens	10 000 €	20 %
Encadrement technique	4 000 €	Fondation Crédit Agricole Nouvelle-Aquitaine	10 000 €	20 %
Encadrement pédagogique	4 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine	3 000 €	6 %
Frais de vie quotidienne sur le chantier	5 000 €	Etat (DRAJES dispositif chantier de jeunes)	2 000 €	4 %
Remorque et serre d'hivernage	8 000 €	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne	1 000 €	2 %
Hivernage (serre et terrain)	9 000 €	Commune d'Argentat-sur-Dordogne	1 000 €	2 %
Communication	3 500 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine	1 500 €	3 %
Réimpression livres	6 500 €	Département de la Corrèze	1 000 €	2 %
Recherche historique	1 000 €	Mécénat (EDF Hydro Dordogne, Entreprises du territoire, dons de particuliers)	3 500 €	7 %
Création d'un opéra nautique	2 500 €	Autofinancement	17 000 €	34 %
TOTAL	50 000 €	TOTAL	50 000 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Proposition du groupe de travail du 29 juin 2026

Intitulé du projet	Chantier de jeunes bénévoles international : construction d'une gabare de Haute-Dordogne	Maître d'ouvrage	Association Argentat Dordogne Canoë-Kayak (ADCK)
Version de la grille de sélection	Validée par le GAL du 15/02/2024	Pré-demande déposée le :	13/03/2026

Caractère multisectoriel		F.A 8 – Évènements culturels 3 objectifs opérationnels Thématique Patrimoine / Tourisme
Le projet répond à un seul objectif opérationnel	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Association AFS Vivre sans Frontières, Association Cotravail Nouvelle Aquitaine, Office du tourisme Vallée de la Dordogne
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre)	4	
Caractère innovant		Seuls chantiers jeunes de Corrèze et un des deux seuls en Limousin, ouverture des chantiers aux jeunes internationaux
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.)	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL	4	
Rayonnement géographique		Rayonnement au-delà du GAL avec le voyage inaugural jusqu'à Libourne et la présence de jeunes internationaux
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL	4	
Pérennisation		Organisation de chantier jeunes depuis 2023
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable	2	
La pérennisation du projet est certaine	3	
Valorisation du territoire		Valorisation du territoire par la construction d'une gabare, patrimoine emblématique du territoire et les animations développées autour
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour	3	

Impact économique		Achat du bois pour la construction dans les scieries locales, hébergement et activités lors du chantier sur le territoire	
Le projet n'a pas d'impact économique positif	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur	3		
Impact environnemental (hors réglementation)		Achat du bois dans les scieries locales, issu de forêts du Massif Central	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé	3		
Impact social		Création de liens sociaux internationaux	
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif		-1
	Projet non concerné		0
	Impact social faible		1
	Impact social certain		2
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		26/33	Avis favorable

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs transver- saux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°9 : Ingénierie territoriale

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Ingénierie Projet Alimentaire Territorial 2026 en Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Maître d'ouvrage	PÉTR Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Localisation	Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Date de réalisation	2026
Constat/Contexte	<p>Depuis novembre 2019 et l'ouverture d'un poste de chargé de mission Agriculture à mi-temps, puis à temps-plein à partir de novembre 2020, au sein du PÉTR, la mobilisation des élus et des acteurs de l'alimentation locale a fait naître une réelle volonté d'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial en Vallée de la Dordogne Corrèzienne. Afin d'engager cette émergence, plusieurs enjeux ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et valoriser le système alimentaire local • Promouvoir et valoriser une agriculture durable et de proximité • Préserver le patrimoine culinaire et les savoir-faire locaux • Favoriser un accès à une alimentation saine <p>Le plan d'action co-construit avec les élus, les partenaires de la démarche et les financeurs vise à favoriser l'émergence de la démarche et surtout à mobiliser rapidement les acteurs de l'alimentation locale (des producteurs aux consommateurs). Les actions envisagées sont de trois types :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions d'études afin de compléter le diagnostic et d'analyser des projets de filières identifiés ; - des actions de mise en réseau pour fédérer les acteurs concernés et faire émerger une ambition commune ; - et des actions de valorisation du projet afin de promouvoir le système alimentaire local. 		
Projet/ Actions concrètes	<p>En début 2026, le PAT de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne a obtenu la labellisation de niveau 2. Il est donc proposé de prolonger le soutien accordé à la démarche de PAT, et plus particulièrement à son animation.</p> <p>Missions principales du chargé de missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des besoins alimentaires des opérateurs de restauration collective du territoire (écoles, EHPAD, autres...), initiation à l'outil Ma cantine + développement d'un outil en interne. - Accompagnement des cuisiniers des restaurants scolaires pour un approvisionnement en produits locaux (organisation d'un réseau inter cantines, organisations de formations thématiques sur la question de l'approvisionnement (menus, commande, marché public, frais, etc.) - Accompagnement de la lutte contre la précarité alimentaire - Animations pour les Journées Nationales de l'Agriculture 		

Partenaire	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre le PAT avec notamment des élus, des agriculteurs, les chambres consulaires, le département, etc.
Innovation	Création d'un outil diagnostic à destination des acteurs de la restauration collective
Rayonnement géographique	Le chargé de mission agriculture exerce ses missions sur l'ensemble du territoire du GAL.
Pérennisation	Le PAT est une démarche lancée en 2019 dont l'objectif est de pérenniser une politique agricole et alimentaire sur le territoire.
Valorisation du territoire	L'un des objectifs du PAT est de valoriser les productions locales avec notamment l'annuaire « Mon Panier Fermier »
Impact économique	Impact économique positif pour les producteurs locaux avec le développement de l'approvisionnement local de la restauration collective.
Impact environnemental	Avec le développement de l'approvisionnement local et bio, l'impact environnement de la consommation alimentaire du territoire devrait diminuer.
Impact social	Avec l'approvisionnement local et un soutien à une alimentation de meilleure qualité, le projet permet d'améliorer le cadre de vie.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	46 362 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	16 000 €	29 %
Coûts indirects	6 924 €	Fonds Européens	28 136 €	51 %
Frais de mission	1 854 €	Autofinancement	11 034 €	20 %
TOTAL	55 170 €	TOTAL	55 170 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Proposition du groupe de travail du 29 juin 2026

Intitulé du projet	Ingénierie Projet Alimentaire Territorial 2026 en Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne
Version de la grille de sélection	Validée par le GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	04/06/2026

Caractère multisectoriel		F.A 9 – Ingénierie Quatre objectifs opérationnels F.A 3–Alimentation/Agriculture Le projet contribue aux 3 objectifs de cette fiche action.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre le PAT avec notamment des élus, des agriculteurs, les chambres consulaires, le département, etc.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		Le chargé de mission a développé un outil de diagnostic afin de quantifier les besoins en volumes.
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		Le chargé de mission exerce ses missions et porte des actions sur l'ensemble du territoire du GAL.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		Le PAT est une démarche lancée en 2019, dont l'objectif est de pérenniser une politique agricole et alimentaire sur le territoire.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		L'un des objectifs du PAT est de valoriser les productions locales avec l'approvisionnement en local des cantines.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique			Impact positif pour les producteurs locaux avec l'approvisionnement local de la restauration collective.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.		0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.		1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.		2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.		3	
Impact environnemental (hors réglementation)			Les achats en circuits courts permettent de réduire les déplacements.
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.		-1	
Projet non concerné		0	
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.		1	
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.		2	
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.		3	
Impact social			Avec l'approvisionnement local et un soutien à une alimentation de meilleure qualité, le projet permet d'améliorer le cadre de vie.
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif	-1	
	Projet non concerné	0	
	Impact social faible	1	
	Impact social certain	2	
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		22/33	Avis favorable

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans- ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°9 : Ingénierie territoriale

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Ingénierie Emploi-Compétences 2026 en Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Localisation	Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Date de réalisation	2026
Constat/Contexte	<p>Depuis 2021, la mise en œuvre d'un programme d'actions conçu avec les élus du territoire ainsi que l'ensemble des partenaires, permet de porter chaque année des actions en faveur de l'attractivité du territoire et de ses entreprises.</p> <p>La promotion et l'attractivité du territoire mais aussi des filières économiques qui le composent nécessite une approche multiple dans la gestion de projets.</p> <p>Plusieurs actions sont menées en parallèle et nécessitent une coordination ou une mutualisation à l'échelle de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne.</p> <p>Les actions reconduites, notamment le Job Dating « recrutements d'été », a facilité la prise de contact avec les acteurs de l'emploi et une partie des entreprises du territoire, notamment de la filière « tourisme ». Le bilan positif de cette action engage le PETR à l'ancrer sur le territoire, donc le reconduire d'année en année, pour devenir un rendez-vous de l'emploi saisonnier.</p> <p>Ces événements favorisent par ailleurs la mise en relation des entreprises de ce secteur entre elles et avec les institutionnels. D'autres actions sont menées par la chargée de mission en partenariat avec les acteurs de l'emploi au niveau local ainsi que les acteurs économiques.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>En 2026</p> <p>Une nouvelle édition du Job dating « recrutement d'été », a eu lieu le 7 avril à Argentat-sur-Dordogne et le 9 avril à Meyssac. Les services de l'emploi se sont largement mobilisés sur cet événement permettant de diffuser le plus largement l'information auprès des potentiels candidats.</p> <p>Afin de poursuivre et garantir le déploiement de l'offre d'hébergements temporaires à l'ensemble du territoire, de manière sécurisante pour les employeurs, hébergeurs et hébergés, le PETR a recruté des prestataires pour la gestion locative : La Petite Conciergerie et de Garenne Immobilier basés à Argentat-sur-Dordogne. L'offre est désormais opérationnelle et permet de trouver des solutions d'hébergement pour les personnes désireuses de travailler sur le territoire.</p> <p>Depuis 2025, la chargée de mission Emploi et Compétences mène une nouvelle action co-portée avec la Région Nouvelle-Aquitaine, intitulée « Parcours Marque Employeur Territoriale » en faveur des entreprises de la filière bois-forêt. 3 entreprises bénéficient d'un accompagnement individuel quant à leur attractivité et leur marque employeur mais également l'ensemble des acteurs de la filière participent à l'élaboration d'actions communes lors de séminaires collectifs.</p> <p>Enfin, le PETR propose un programme de découverte des métiers de la filière bois avec les collégiens de 5^{ème} des 5 collèges de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne. Il permet une approche ludique de la filière et ses métiers, via des activités en extérieur ou des réunions d'informations par les acteurs de la filière.</p>		

Partenaire	Un comité de pilotage et des comités de suivis sont organisés plusieurs fois par an pour suivre cette mission avec notamment des élus, les chambres consulaires, les fédérations professionnelles, le service public de l'emploi, les missions locales, la direction du travail et autres acteurs en lien avec l'emploi et la formation, les entreprises du secteur...
Innovation	<p>Cette année, les candidats n'ayant pu se déplacer pour participer aux sessions de Job Dating ont pu déposer en ligne leurs CV et candidatures qui ont été redéployés auprès des entreprises en recherche.</p> <p>Le projet Parcours Marque Employeur Territorialisée porté par le PETR est le 1^{er} parcours en Nouvelle-Aquitaine à porter spécifiquement sur une filière (Bois-Forêt). Il est d'habitude généraliste et ouvert à toutes thématiques.</p> <p>Le montage de l'offre d'hébergement temporaire est une première en Corrèze et répond à un besoin qui ne trouvait pas de structure partenaire adaptée, ce qui faisait défaut sur le territoire.</p>
Rayonnement géographique	La chargée de mission Emploi et compétence exerce ses missions sur l'ensemble du territoire du GAL.
Pérennisation	Cette mission a été lancée en 2020, avec une définition d'un programme d'actions en 2021/2022 puis un lancement de celles-ci à partir de 2023 auxquelles se rajoutent de nouvelles actions au fil des années et de nouveaux projets avec de nouveaux partenaires, l'objectif du PETR est bien de pérenniser cette mission sur le long terme.
Valorisation du territoire	A travers l'ensemble des actions menées en faveur de l'attractivité du territoire et de ses entreprises, le projet a un fort impact et une volonté affirmée de valoriser le territoire de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne en promouvant le cadre de vie en milieu rural.
Impact économique	En facilitant le recrutement et la venue de candidats, la mission Emploi et Compétences impacte directement l'économie du territoire.
Impact environnemental	L'offre d'hébergement temporaire doit permettre de diminuer les trajets domicile/travail.
Impact social	Les actions de la chargée de mission permettent l'accès à l'emploi et le recrutement.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	46 362 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	16 000 €	29 %
Coûts indirects	6 924 €	Fonds Européens	28 136 €	51 %
Frais de mission	1 854 €	Autofinancement	11 034 €	20 %
TOTAL	55 170 €	TOTAL	55 170 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Proposition du groupe de travail du 29 juin 2026

Intitulé du projet	Ingénierie Emploi-Compétences 2026 en Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne
Version de la grille de sélection	Validée par le GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	04/06/2026

Caractère multisectoriel		F.A 9 – Ingénierie Quatre objectifs opérationnels Thématique Emploi / Economie avec l'emploi
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Le comité de pilotage comprend un grand nombre d'acteurs, dont une large partie contribue à l'organisation du job dating. Le projet PMET est co-portée avec la Région NA et fait appel à de nombreux partenaires.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		Une offre inédite d'hébergement temporaire a vu le jour et est désormais opérationnelle.
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		La chargée de mission exerce ses missions et porte des actions sur l'ensemble du territoire du GAL.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		La mission Emploi et Compétences est pérennisée par la structure du PETR.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		Valorisation des emplois et des entreprises du territoire.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique		En facilitant le recrutement et la venue de candidats, la mission Emploi et Compétences impacte directement l'économie du territoire.	
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3		
Impact environnemental (hors réglementation)		Non concerné	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.	3		
Impact social		Impact social de la création d'emploi	
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif		-1
	Projet non concerné		0
	Impact social faible		1
	Impact social certain		2
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		23/33	Avis favorable

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans-ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°9 : Ingénierie territoriale

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2026 En Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Maître d'ouvrage	PÉTR Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Localisation	Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Date de réalisation	2026
Constat/Contexte	<p>Depuis 2022, le PÉTR réalise des missions de valorisation et d'animation autour du patrimoine : livret découverte à destination des 8-12 ans, semaine découverte du patrimoine, création et commercialisation du jeu de plateau « Jeu de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne » et étude pour une candidature potentielle au label « Pays d'Art et d'Histoire » (PAH).</p> <p>Le PÉTR a ainsi validé en décembre 2023, une candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » avec le recrutement d'un chargé de mission en février 2024 puis d'une chargée d'études Inventaire en juillet 2024.</p> <p>Le label « Pays d'Art et d'Histoire » Le label vient « récompenser » un projet de territoire qui rassemble l'ensemble des acteurs concernés par le patrimoine : urbanisme et aménagement du territoire tourisme, éducation et jeunesse, culture.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Rédaction de la candidature au label PAH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du périmètre et la présentation de la motivation politique - Présentation des politiques menées dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques, des patrimoines, de l'urbanisme et du paysage, et de l'ensemble des structures patrimoniales et culturelles du territoire - Présentation du projet PAH et de la convention décennale <p>Coordination des acteurs participants au projet PAH</p> <p>Organisation d'actions de préfiguration du PAH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'action auprès des différents publics (ex : classe patrimoine) - Coordination des actions de valorisation des patrimoines. <p>La période de candidature est une période réglementée de 3 ans, pendant laquelle le PÉTR est accompagné par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour aboutir au dépôt d'une candidature à la Commission Régional du patrimoine et de l'architecture CRPA.</p>		
Partenaire	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre la candidature PAH avec notamment des élus, des techniciens de la Région et de la DRAC, des associations, etc.		
Innovation	Elaboration d'un dossier de candidature au label PAH		
Rayonnement géographique	La chargée de mission patrimoine travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.		

Pérennisation	Le PETR s'est lancé dans une longue opération avec une période de candidature de minimum 3 ans, dans le but de conventionner ensuite sur plusieurs années pour le label PAH.
Valorisation du territoire	L'un des objectifs d'un Pays d'Art et d'Histoire est bien de valoriser le patrimoine du territoire.
Impact économique	Outre la préservation et la valorisation du patrimoine, le label PAH pourra aussi être favorable à l'attractivité touristique du territoire.
Impact environnemental	Actions de sensibilisation au patrimoine naturel
Impact social	Actions de valorisation du patrimoine auprès de tous les publics

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	46 362 €	Fonds Européens	44 136 €	80 %
Coûts indirects	6 924 €			
Frais de mission	1 854 €	Autofinancement	11 034 €	20 %
TOTAL	55 170 €	TOTAL	55 170 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Proposition du groupe de travail du 29 juin 2026

Intitulé du projet	Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2026 en Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne
Version de la grille de sélection	Validée par le GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	04/06/2026

Caractère multisectoriel		F.A 9 – Ingénierie Quatre objectifs opérationnels F.A 5 – Patrimoine Le projet contribue aux 3 objectifs de cette fiche action.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre cette thématique et pour définir le projet PAH il est nécessaire de concerter l'ensemble des acteurs.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		Elaboration d'un dossier de candidature au label PAH
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		La chargée de mission travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		Le PETR s'est lancé dans une opération de minimum 3 ans, dans le but de conventionner ensuite sur plusieurs années pour le label PAH.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		L'un des objectifs d'un Pays d'Art et d'Histoire est bien de valoriser le patrimoine du territoire.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique		Le label PAH pourra aussi être favorable à l'attractivité touristique du territoire une fois obtenu.	
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3		
Impact environnemental (hors réglementation)		Actions de sensibilisation au patrimoine naturel	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.	3		
Impact social		Actions de valorisation du patrimoine auprès de tous les publics	
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif		-1
	Projet non concerné		0
	Impact social faible		1
	Impact social certain		2
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		22/33	Avis favorable

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans- ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°9 : Ingénierie territoriale

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2026 en Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Localisation	Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Date de réalisation	2026
Constat/Contexte	<p>En parallèle de la démarche de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire, menée par la chargée de mission Patrimoine, le PETR a fait le choix de lancer une opération d'Inventaire général du patrimoine culturel sur son territoire, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le PETR de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne s'est engagé dans une politique de valorisation et de médiation afin de promouvoir la qualité patrimoniale de son territoire. Il souhaite également se lancer dans une démarche de candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » à l'échelle des 64 communes de son territoire. Considérant le patrimoine culturel comme une ressource partagée, facteur de cohésion sociale, le PETR envisage de développer une forte politique d'identification, de connaissance, de conservation, de protection et de médiation de son patrimoine culturel.</p> <p>Cet engagement du PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne rejoint les orientations de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui considère que l'Inventaire général du patrimoine doit participer, tant au niveau local que régional, à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques de connaissance, de restauration et de valorisation du patrimoine culturel.</p> <p>Ce projet commun permettra également aux habitants du territoire de participer activement à la définition de ce qui pour eux « fait patrimoine » conformément aux prescriptions des droits culturels tels que définis dans la convention de Faro.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Pour l'année 2026 :</p> <p>Les missions du chargé d'étude inventaire du patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire thématique consacré au patrimoine bâti lié aux productions agricoles sur le terrain (relevés, prises de photographies...) - Effectuer un travail de recherche en archives (municipales, départementales) et dans les bibliothèques (universitaires, médiathèques...), mais aussi de récolement des travaux déjà effectués. - Prospection terrain (identification in situ, géolocalisation, photographies, rencontres et partages avec les habitants...) - Constituer des dossiers documentaires selon les normes de l'Inventaire Général - Assurer la valorisation des études menées ; organiser et mettre en place des expositions, des colloques, rédiger des articles, des publications, etc. 		
Partenaire	Un comité de pilotage est dédié à la mission réunissant les services de l'Inventaire de la région, les élus référents du territoire et les partenaires.		

Innovation	Réalisation d'un inventaire thématique consacré au patrimoine bâti lié aux productions agricoles
Rayonnement géographique	Le périmètre d'étude de la mission est l'ensemble du territoire du GAL.
Pérennisation	Le PETR s'est lancé dans une première opération d'Inventaire sur 3 ans au minimum, avec une reconduction possible de 3 ans.
Valorisation du territoire	L'un des objectifs de la mission est de valoriser et rendre accessible le patrimoine du territoire.
Impact économique	La valorisation du patrimoine permet d'accroître l'attractivité touristique du territoire.
Impact environnemental	Non concerné
Impact social	Implication des habitants dans l'opération d'inventaire

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	46 362 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	12 500 €	22 %
Coûts indirects	6 924 €	Fonds Européens	31 636 €	58 %
Frais de mission	1 854 €	Autofinancement	11 034 €	20 %
TOTAL	55 170 €	TOTAL	55 170 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Proposition du groupe de travail du 29 juin 2026

Intitulé du projet	Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2026 en Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne
Version de la grille de sélection	Validée par le GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	04/06/2026

Caractère multisectoriel		F.A 9 – Ingénierie Quatre objectifs opérationnels F.A 5 – Patrimoine Le projet contribue aux 3 objectifs de cette fiche action.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre cette thématique et la participation des habitants est un des axes privilégiés.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		Réalisation d'un inventaire thématique consacré au patrimoine bâti lié aux productions agricoles
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		La chargée de mission travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		Le PETR s'est lancé dans une opération de minimum 3 ans, voire plus.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		L'un des objectifs d'une opération d'inventaire est bien de valoriser le patrimoine du territoire.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique		L'un des objectifs de la mission est de valoriser et rendre accessible le patrimoine du territoire.	
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3		
Impact environnemental (hors réglementation)		Non concerné	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.	3		
Impact social		Implication des habitants, sentiment d'appartenance et de valorisation du territoire	
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif		-1
	Projet non concerné		0
	Impact social faible		1
	Impact social certain		2
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		21/33	Avis favorable

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans- ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33